Questions orales

Clearbrook. L'énergie et l'enthousiasme qui remplissaient le bâtiment Ag-Rec du Parc des expositions du centre de la vallée du Fraser étaient extraordinaires.

On a dit que les bénévoles étaient les héros de notre société et je peux vous dire que passer la soirée avec 200 héros procure un immense plaisir.

Le comité des loisirs de Matsqui Abbotsford a remis à trois personnes—Fred Phillips, Frank Bogel et John Whittenberg—des plaques commératives les remerciant de leur dévouement exemplaire. Le dévouement est le propre des bénévoles, le dévouement et le sens de la collectivité. Je suis fier de vivre dans une région aussi bien servie.

Aux milliers de bénévoles qui fournissent leurs services avec abnégation, je dis merci et félicitations.

LE COMITÉ PERMANENT DES AFFAIRES AUTOCHTONES

M. Robert E. Skelly (Comox—Alberni): Monsieur le Président, le 11 avril, le Comité des affaires autochtones, siégeant en séance publique tenue devant témoins, a décidé sans opposition d'inviter M. George Erasmus à assister à ses séances pour interroger les ministres à propos des prévisions de dépenses concernant les populations autochtones. Il y avait à cette séance une minorité de députés gouvernementaux.

Hier le comité s'est réuni à nouveau à huis clos, en séance convoquée à bref délai, pour discuter de ses travaux. Cette fois tous les conservateurs étaient là, mais pas un seul libéral. Cela a permis aux conservateurs d'imposer deux résolutions. La première restreignait la possibilité pour les membres du comité de présenter des motions sans préavis, la seconde annulait l'invitation faite au chef national de l'Assemblée des premières nations à aider le comité à interroger les ministres sur leurs prévisions de dépenses.

Il est temps que les libéraux et les conservateurs se donnent la peine d'assister aux séances du Comité des affaires autochtones. Comment ce comité peut-il conserver sa crédibilité s'il se contredit d'une séance à l'autre, suivant le nombre de députés libéraux ou conservateurs qui trouvent le temps d'être là?

QUESTIONS ORALES

[Traduction]

L'ÉCONOMIE

L'hon. Herb Gray (chef de l'opposition): Monsieur le Président, j'ai une question à poser au ministre des Finances. Hier, l'Association des manufacturiers canadiens a rendu public un rapport dans lequel elle disait que les politiques du gouvernement concernant les taux d'intérêt et le dollar avaient déjà mis le secteur manufacturier en récession et qu'elles pourraient lui causer des dommages permanents.

Le ministre compte-t-il maintenir cette politique des taux d'intérêt élevés et du dollar élevé qui, selon l'Association des manufacturiers canadiens, causera des dommages permanents à leur secteur? Pourquoi veut-il causer des dommages permanents à un secteur qui, de bien des façons, constitue la base de toute l'économie canadienne?

L'hon. Michael Wilson (ministre des Finances): Monsieur le Président, à trois occasions au cours des derniers jours, j'ai répondu à une série de questions sur le même sujet.

Mme Gaffney: Nous n'avons jamais eu de réponse.

M. Wilson (Etobicoke-Centre): Monsieur le Président, la députée dit que je n'ai pas donné de réponse. Je crois qu'elle verra dans le hansard que j'ai donné des réponses aussi précises et aussi complètes que possible. Je vais encore une fois donner une réponse très précise et j'encourage la députée à l'écouter attentivement.

Au début de 1989, la croissance du crédit aux entreprises au Canada se situait entre 9 et 10 p. 100. Depuis le début de cette année, elle se situe entre 11 et 11,3 p. 100. Le crédit à la consommation était de 14,5 p. 100 au début de l'année, mais il a baissé quelque peu, les chiffres les plus récents variant entre 11,5 p. 100 et 12,5 p. 100. Cependant, le taux de croissance économique est de 7 p. 100.

Ainsi, qu'il s'agisse des prêts aux entreprises ou des prêts à la consommation, le crédit bancaire croît plus vite que l'économie, et cela fera grimper davantage le taux d'inflation si nous ne prenons pas de mesures pour ralentir la croissance du crédit bancaire. La meilleure façon que nous connaissions de ralentir la croissance du crédit bancaire, c'est d'avoir une politique qui fasse monter les taux d'intérêt. Si le crédit coûte plus cher, cela en ralentira la croissance. Cette politique résoudra le problème de l'inflation, qui est notre principale préoccupation et